

## **Paul Charonnat - La rééducation des filles : une histoire en friche. Le Bon Pasteur de Saint-Omer, de 1845 à 1968 - Conférence du 18 septembre 2006, à la Maison des Associations de Saint-Omer, sous l'égide des Antiquaires de la Morinie.**



Paul Charonnat est né en 1938, il a suivi une formation d'éducateur spécialisé à IEI de Lille (promotion 1961-1964). Il est devenu ensuite éducateur à l'IMP d'Oxelaere jusqu'en 1968 puis chef de service éducatif, directeur adjoint et directeur au C.O.T. Anne Frank à Saint-Omer jusqu'en 1998. Il est administrateur dans plusieurs associations des secteurs : médical et médico-social de la région.

-Pourquoi le Bon Pasteur d'Angers installe une maison à Saint-Omer- évolution de l'œuvre- et derrière le cloître, la vie au quotidien.

Le 14 septembre 1845, trois femmes, trois religieuses, envoyées par leur Mère Supérieure d'Angers, Mère Marie-Euphrasie Pelletier (1796-1868), arrivèrent à Saint-Omer par le service des voitures publiques. Cette diligence tirées par des chevaux s'arrête sur la place de l'Hotel de Ville dont les travaux de construction sont terminés depuis 5 ans. De la ville d'Angers, par Paris, le voyage dura plusieurs jours. Elles arrivèrent avec beaucoup de retard et personne ne les attend plus. Elles sont déçues. La place est peu animée, il est déjà tard. L'allumeur de réverbères est passé.

La première personne qu'elles croisent est mademoiselle Papegay, qui devint par la suite une bienfaitrice de l'œuvre. Elle les conduisit chez les sœurs de l'Hôpital Général où elles sont reçues avec empressement. Ces trois religieuses : sœur Marie de l'Ange Gardien est la supérieure désignée son nom d'état civil : Bodet, elle est accompagnée de sœur Marie de Sainte Ludivine et de sœur Marie de Saint Antoine. Ces trois religieuses vont être pour la maison de Saint-Omer, celles qui vont poser les premières pierres.

Quelques mots sur les origines de la congrégation du Bon Pasteur en France et dans le monde. Le Bon Pasteur est une émanation de l'œuvre du R.P. Eudes (1601-1680) qui fonda les Refuges pour les jeunes filles perdues. Avec une pieuse et dynamique religieuse visitantine, la sœur Patin, qui l'aïda et le seconda dans son œuvre, ces refuges furent fondés dans plusieurs villes de France et principalement à Tours où en 1814, la mère Rose-Marie Pelletier entra comme postulante. C'était une femme remarquable par les dons de l'intelligence et du cœur, par le don plus précieux encore de la grâce. Douée d'une volonté exceptionnelle, d'un esprit vif, d'une capacité de travail phénoménale. Elle vint en 1829 à Angers pour créer un Refuge. Constatant tous les inconvénients qu'offrait l'isolement dans lesquels vivaient les différents Refuges de France, elle eut l'idée de réunir sous un généralat toutes les maisons qu'elle fonderait pour travailler à la même œuvre. Ce généralat, elle l'obtint de Rome en 1835. À son apogée, dans les années 1890, les monastères du Bon Pasteur sont plus de 450 dans le monde. Le premier Bon Pasteur à être fondé est celui d'Angers, le 31 juillet 1829, et celui de Saint-Omer sera le 38<sup>ème</sup>, le 3 septembre 1845, entre temps, Poitiers, Metz, Grenoble, Saumur, Nancy, Amiens, Lille, Le Puy, Strasbourg, Sens, Reims, Arles, Rome, Bourg, Chambéry, etc... Au niveau régional, c'est en 1836 que sont créés les deux premiers Bon Pasteur, celui de Lille et celui d'Amiens. Ensuite en 1845 ceux de Loos et de Saint-Omer puis en 1852, le Bon Pasteur d'Arras. Enfin, en 1934, est créé, le Bon Pasteur de Marcq-en-Baroeul qui deviendra en 1956, la maison maternelle de Marquette.

Quelques rappels pour expliquer, quelles étaient les prises en charges des différentes institutions religieuses, des filles de mauvaises vies, débauchées, aux mœurs légères ou abandonnées à Saint-Omer, avant l'implantation du Bon Pasteur.

Disons d'abord, qu'à titre préventif, pour ne point avoir la tentation de fauter, au Moyen-âge, certaines jeunes femmes se faisaient emmurer dans un réclusoir. Cet enfermement volontaire, public et à vie s'effectuait dans la cathédrale de Saint-Omer.

En 1483, Adrien de Wissocq, à son retour de Jérusalem, dans sa maison de Liste Rue, crée la Maison des Repenties. Le langage courant l'appelait couvent des pots cassés et les religieuses étaient surnommées « les Madelonnettes ». L'enfermement expiatoire était souvent à vie. En 1599, à l'angle de la rue de Taviel et de l'enclos Saint Sépulcre, l'hôpital Sainte-Anne est construit par Anne de Noyelles, dame de Croï, il a pour fonction, de loger les femmes indigentes. Dans le même quartier de Saint-Omer de 1724 à 1794, Madame de Valbelle, fait ériger, rue de Taviel, la Maison du Bon Pasteur, lieu de séquestration de filles débauchées. Cette prison pour jeunes femmes, fermée à la révolution française est devenue par la suite la maison d'arrêt de Saint-Omer. Cependant, cette dernière n'a pas de rapport avec la congrégation du Bon Pasteur, créée par Mère Marie-Euphrasie Pelletier en 1829.

La région Nord-Picardie va être la région de France où les implantations des couvents du Bon Pasteur seront les plus nombreuses dès le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle. Pourquoi ?

Plusieurs raisons à cela :

1. La pauvreté du peuple est évidente et le manque de nourriture conduit à l'abandon des enfants ou à la délinquance alimentaire. Rappelons qu'au début du 19<sup>ème</sup> siècle, plusieurs famines importantes vont sévir dans la région et sur Saint-Omer, dont la plus importante est probablement en 1846, une très mauvaise récolte suivie d'un hiver rigoureux entraînent une hausse considérable du prix des denrées et la disette. Des hordes de mendiants circulent en ville. L'on peut dire qu'à l'époque, le tiers de la population est frappé par la misère.
2. Dans la Région du Nord, la foi chrétienne est très vive et les vocations religieuses sont nombreuses. Sans entrer dans la dimension de la foi chrétienne qui demeure du ressort de la conviction de chaque individu et qu'il ne nous appartient pas ici de sonder, la foi a aussi ses grands courants sociaux; il nous faut parler de la réalisation de ces femmes vers un idéal de vie. À des périodes où les prises en charges médicales, dans les hôpitaux sont l'œuvre des religieuses, ou le travail social n'existe pas, les aides et secours sont l'œuvre des religieuses. La prise en charge des enfants et des jeunes filles est normalement confiée à des religieuses et principalement aux religieuses du Bon Pasteur. Mais il faut aussi dire que socialement, la femme mariée n'est pas reconnue et que sa condition peut donner à certaines à réfléchir. J'ai appris moi-même en droit en 1956 : toute personne est capable d'exercer ses droits sauf les mineurs, les interdits, les aliénés et les femmes mariées. Cela n'incitait pas certaines à se marier... Certaines d'entre elles qui avaient un idéal, d'une foi religieuse affirmée et qui désiraient la réaliser pleinement entraient dans les ordres.
3. La région du Nord est une région de très forte industrialisation et les populations déracinées, déplacées, avec des repères de vie, de sociétés et éducatifs souvent plus difficiles à transmettre.
4. Les grandes villes du Nord (Saint-Omer, Lille, Amiens, Arras) sont au 19<sup>ème</sup> siècle des villes de garnisons militaires où le passage des troupes laisse souvent des traces indélébiles. C'est certainement, la raison principale de l'implantation du Bon Pasteur à Saint-Omer. Notre Duc d'Orléans, Ferdinand, le fils aîné de Louis Philippe — vous savez, celui qui indique la direction du sens giratoire en bas du Boulevard des Alliés —. Il est né à Palerme en 1810, et il n'a pas eu autant de chances que les premières religieuses du Bon Pasteur, il n'est pas arrivé à Saint-Omer car sur la route, en 1842, son carrosse a versé au pont de Neuilly et il a été tué sur le coup. Suivant la tradition séculaire, le fils aîné de Louis Philippe devient naturellement un prince d'armes. En 1836, il va créer les chasseurs à pieds qui seront appelés, plus tard, après sa mort, les chasseurs d'Orléans. Ces troupes sont implantées à Saint-Omer et à Helfaut et l'on va dénombrer jusque 20 à 30 milles chasseurs d'Orient, chasseurs d'Afrique. Lui-même participera en 1832 au siège d'Anvers, puis à la conquête de l'Algérie en 1840. Ses hommes attaquent au pas de course, dans la plaine de Cherchell, au mois d'avril, se servant du nouveau fusil Delvigne, les arabes, terrifiés par la précision de leur tir leur donnent le nom de « chasseurs de la mort ».

Une parenthèse : vous avez, devant vous, votre humble serviteur qui est un descendant des chasseurs à pieds, donc des chasseurs d'Orléans, puisque j'ai été chasseur alpin et depuis 1886, les chasseurs à pieds sont baptisés en troupes de montagne, les chasseurs alpins.

Donc, le Duc d'Orléans, ce bienfaiteur de Saint-Omer, car faire vivre à Saint-Omer 20 à 30 milles hommes, va créer des emplois, va créer du commerce, va donner à la ville une dimension tout autre, puisque la population locale a pratiquement doublé. Mais il y a un revers à cette médaille, car cela va aussi créer... des enfants naturels. Le séjour et la présence de ces troupes suffisent largement à expliquer l'accroissement spectaculaire de la natalité. Expliquez-moi : comment la jeune et jolie dentellière pourrait-elle ne pas succomber aux avances du beau Chasseur des troupes d'Orient ou d'Afrique ? Et combien de militaires supportant mal la solitude n'ont-ils pas trouvés quelques consolations auprès d'une pauvre dentellière ?

À titre indicatif, en 1842, il y a sur la commune de Saint-Omer, 701 naissances déclarées dont 101 enfants trouvés (14,4%) et 82 enfants naturels (11,69%), soit 26,09% d'enfants nés hors mariage. À l'époque, tout ceci est scandaleux. Et cela ne tient pas compte des enfants mort-nés ou tués à la naissance. Ils sont certainement en nombre, mais inconnus.

Tous les ingrédients sont réunis pour que le Bon Pasteur puisse s'implanter spécifiquement à Saint-Omer, parmi les autres monastères alentours qui éduquaient les jeunes filles en ce début du 19<sup>ème</sup> siècle. De plus, Saint-Omer est la ville aux 100 clochers, dit-on, ville où la foi religieuse et populaire est très ancrée.

L'on ne peut aborder le sujet du Bon Pasteur de Saint-Omer sans parler du tour. Que nous dit le dictionnaire ? Le tour : « armoire ronde et tournante, posée dans l'épaisseur du mur dans les monastères et les hôpitaux pour y recevoir ce qu'on y déposait du dehors et, appareil analogue placés autrefois à l'entrée des hospices d'enfants trouvés et destinés à recevoir les enfants qu'on voulait y introduire sans être vu ». Au 19<sup>ème</sup> siècle, la prise en charge des enfants abandonnés pose question. L'on tolère les enfants « exposés », c'est-à-dire abandonnés au coin d'une rue, sous un porche, à la porte des églises, des couvents, des hôtels, avec parfois un billet de reconnaissance. Cette forme d'abandon est en quelque sorte, institutionnalisée, cela s'appelle : l'exposition. En 1811, il y a l'installation officielle du tour, par décret, à l'Hôpital Général, on le supprime en 1843, craignant qu'il ne facilite la débauche, ceci devant l'accroissement du nombre d'enfants abandonnés. « C'est un procédé commode et immoral d'échapper aux conséquences de certaines fautes et d'être une prime à l'inconduite, » dit-on et l'on supprime les tours - 185 entre 1833 et 1845- dans toute la France. Au lieu de favoriser l'abandon de l'enfant, ne vaut-il pas mieux encourager les filles-mères à élever leurs enfants en leur fournissant une aide matérielle temporaire ?

L'idée paraît excellente en cas d'indigence et quand la fille-mère désire élever elle-même son enfant. Mais si, comme il arrive le plus souvent, elle vit avec un amant, ou des amants

d'aventures, avec tout ce que cela comporte, que deviendra l'enfant dans ce milieu interlope ? Un vagabond, puis un jeune délinquant en attendant de renforcer la population pénale ! Ne vaudrait-il pas mieux qu'il soit élevé à l'hospice, ou par l'hospice dans un milieu rural plus sain ?

Au 19<sup>ème</sup> siècle, devant la complexité du problème des enfants assistés, la législation l'a régi de façon incohérente et contradictoire par suite de la difficulté d'accorder les thèses opposées.

Les décors sociaux sont plantés. Mais avant d'entrer à l'intérieur du monastère, dans le cloître du Bon Pasteur, il nous reste à voir les lieux d'implantation de ce monastère, ainsi que la genèse des différentes étapes constitutives de l'œuvre.

Le Comte Charles du Tertre, colonel, Chevalier des Ordres Royaux et militaires de Saint Louis et de la Légion d'Honneur, Officier de celui des Pays-Bas, décoré du Lys, Chevalier de l'Ordre d'Isabelle la Catholique d'Espagne avait fondé dans la maison qui porte aujourd'hui le numéro 40 de la rue Edouard Devaux, appelée alors Quai des Tanneurs, un orphelinat de jeunes filles dirigé par les sœurs de la Charité. Il puisa l'inspiration de modifier la destination de son œuvre dans sa tendre sollicitude pour les pauvres âmes perdues. Il voulait adjoindre à l'orphelinat un refuge où seraient admises les jeunes filles repenties. Les sœurs de Saint Vincent ne pouvaient pas d'après les règles de leur institut continuer à diriger une fondation de ce genre. Le Comte Du Tertre adressa au Bon Pasteur d'Angers, une demande dans ce sens. De nombreux courriers furent échanger entre le comte Du Tertre, Monseigneur le cardinal de la Tour d'Auvergne, l'évêque du diocèse, et la supérieure, fondatrice du Bon Pasteur d'Angers, Mère-Marie-Euphrasie Pelletier. Les demandes en bonne et due forme, furent adressées à la Mairie et à la préfecture pour le lieu d'implantation et le roi Louis Philippe lui-même en cette période de relative stabilité de la monarchie de juillet (1830 à 1848). Le monastère du Bon Pasteur resta 5 ans Quai des tanneurs, mais la maison était trop petite et le nombre de pensionnaires ne cessait d'augmenter. Entre temps, en 1847, Mère Marie de l'Ange Gardien fut rappelée à la Maison Mère à Angers pour prendre la direction du monastère de Sens. Elle fut remplacée pendant 21 mois par Mère Marie de la Visitation, son nom d'état-civil : Smith. Puis vint Mère Marie de Sainte Eulalie, nom d'état civil : Caroline Senoze, le 23 décembre 1848. Elle devait gouverner la maison de Saint-Omer pendant 14 ans et lui donner une prospérité exceptionnelle et nous allons voir tout ce qui a été fait durant ces 14 années. Elle eut l'idée d'acheter ce qui devait rester le Bon Pasteur de Saint-Omer, c'est-à-dire, la vaste propriété des Riches Claires, face à la place du Marché aux Bestiaux. Il y avait, avant la révolution un couvent de sœurs Urbanistes suivant la règle mitigée de Sainte Claire et plus connues dans la région sous le nom de Riches Claires. Il était situé près des remparts au coin de la rue de Théroouanne, en face d'une grande prairie qui devint plus tard, le Marché aux Bestiaux. Les Urbanistes ou Riches Claires tirent leur nom de la mitigation de la règle de Sainte Claire que fit le pape Urbain IV, en 1266. Deux ans après environ, trois religieuses de cet ordre sortirent du couvent d'Ypres et vinrent à Saint-Omer pour y établir un monastère. Elles se logèrent d'abord à Salperwick où une maison leur fût bâtie par les ordres de Mahaut de Brabant, femme de Robert 1er, comte d'Artois. Après quelques années, elles s'adressèrent à Robert II pour obtenir leur changement de résidence. Ce prince permis aux religieuses Urbanistes d'acheter quelques terrains au lieu dit « le

Colhof », en dehors de la porte Saint Michel, (terrains situés du côté de la rue des Madeleines). Il y fit bâtir un cloître et une église qui furent achevés en 1290. Le transfert des religieuses eut lieu solennellement le 2 juin de cette année, en présence de ce prince et de sa fille Mahaut d'Artois qui avait épousé Othon IV, comte de Bourgogne. Robert II ordonna que le monastère serait dédié en l'honneur de Saint Louis et porterait son nom. En 1477, le couvent des urbanistes fût détruit, dans l'intérêt de la défense de la place et elles se retirèrent dans l'intérieur de la ville. Enfin, se trouvant trop à l'étroit, elles achetèrent le terrain « le Vincquebroucq » confinant aux remparts de la ville et quelques héritages voisins où elles firent bâtir un couvent et une église qui furent achevés en 1480. L'église fut dédiée à Saint Louis, comme l'ancienne.

Les Urbanistes ou Riches Claires restèrent dans ce périmètre jusqu'à la Révolution Française, elles étaient au nombre de 23 quand elles furent expulsées, les bâtiments et la propriété confisqués et vendus le 13 avril 1792 (an IV de la Liberté) « les bâtiments, édifices et église avec cours, jardins, appendances et dépendances du dit couvent. L'heureux acquéreur un audomarois nommé Louis Decque, fit cette acquisition pour la somme de 51000 livres. Le prix payable en 12 ans fut soldé pour la plus grande part en assignats comme le constate « le décompte pour acquisition de domaines nationaux ». Le clocher de la chapelle fut démoli en 1794, on y installa au pinacle, un moulin à vent. Ce moulin provenait de la motte Sithieu, près de la cathédrale où il se trouvait depuis 1363. L'autorité militaire pensait que ce moulin gênait la défense et en avait décidé son transfert.

Alors me direz-vous, pourquoi raconter toute la genèse de l'histoire de l'implantation des Urbanistes, Riches Claires. C'est simple. La propriété que vont reconstituer les supérieures du Bon Pasteur, à partir de 1850, et jusqu'en 1868, est la même que celle du couvent des Urbanistes des siècles précédant. Elle va s'étendre de la rue de Théroouanne, avec un 2<sup>ème</sup> côté, la rivière sainte Claire, le 3<sup>ème</sup> côté, la rue Sainte Claire, le 4<sup>ème</sup> côté, la rue Henri Dunant, autrefois place du Marché aux Bestiaux, Et nous avons un carré presque parfait de 100 mètres de côté. Et la propriété actuelle du COT Anne-Frank est identique.

En étudiant la plan relief de la ville de Saint-Omer de 1758 : à la place de la rue de Théroouanne, il y a les remparts de la ville, la rivière Sainte Claire était déjà là, elle se prolongeait à l'emplacement de la rue Sainte Claire et aussi à la rue Henri Dunant actuelle, qui devait vraisemblablement être un bras mort. Deux passages permettaient d'entrer dans le couvent. Le premier, sur un pont couvert sur la rivière Sainte Claire, de l'emplacement de l'ancien cinéma à la propriété actuelle du COT Anne-Frank. Il existe encore. Mais, il est bouché des deux côtés et en mauvais état. L'autre passage qui figure également sur le plan relief, un pont enjambe le coude à l'emplacement actuel du coin de la rue Henri Dunant et de la rue Sainte Claire.

En 1850, la Supérieure du Bon Pasteur Mère Marie de Sainte Eulalie, achète un premier lot qui comprend une maison à usage de pensionnat et un cabaret faisant face à la prairie portant l'enseigne « le mouton blanc » et un second lot qui est formé d'un jardin au milieu duquel se trouve un puit, le tout est payé 26.000 francs. Le pensionnat est la partie principale de l'ancien couvent des Urbanistes, et le jardin se trouve derrière, côté rivière Sainte Claire, c'est celui sur lequel l'on va

élever plus tard le grand bâtiment des pénitentes. En 1851, le 8 février, la maison est bénie solennellement le jour de la fête du Sacré Cœur de Marie, cette bénédiction est faite par l'abbé Viot, et l'on peut dire qu'à dater de ce jour, la vraie vie du Bon Pasteur de Saint-Omer, commence. Monsieur LeSergent de Monnecore, maire de la ville, Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Commandant de la Place de Saint-Omer, Monsieur le Président du Tribunal furent amenés à visiter la maison. Ils furent frappés par la grande modestie des pauvres filles repenties et les suspicions qui subsistaient encore contre l'œuvre achevèrent de tomber.

Le 8 mai 1851 eut lieu la bénédiction de la première cloche de règle et l'établissement solennel de la clôture. Le Comte du Tertre et Madame la Comtesse de Ghistelle, sa nièce furent parrain et marraine. La clôture fut établie par l'un des vicaires généraux de Son Eminence Le Cardinal De La Tour d'Auvergne. La même année, La Révérente Mère Marie Euphrasie Pelletier vint visiter la maison pour le plus grand bonheur de ses filles et des pensionnaires. Elle y resta deux jours. – Pour vous donner un ordre d'idée, à la fin de 1851, la maison comprenait 73 pénitentes, la classe de la Préservation se composait de 42 enfants, et les sœurs étaient au nombre de 15.

En 1852, construction du grand bâtiment des pénitentes. Il s'agit du grand bâtiment qui se trouve le long de la rivière Sainte Claire. Le nombre de pénitentes s'éleva de 73 à 103 et celui des préservées de 42 à 56. Sur la façade du bâtiment se trouve une croix en relief et une inscription « *ad majorem dei gloriam* », qui existent toujours. Ces importantes entreprises purent être réalisées grâce à la générosité de Monsieur et Madame de Givenchy – Monsieur Romain de Givenchy est né à Maëstricht en 1792. Il était membre de la Société des Antiquaires de la Morinie, du Conseil Municipal et du Bureau de Bienfaisance. Il était d'une générosité au dessus de toute éloge, faisant le plus noble usage de sa fortune. Son nom se trouve lié à tous les actes de bienfaisance de la ville de Saint-Omer. Il faut aussi rappeler que Monsieur et Madame de Givenchy ont perdu à la fin de l'année de 1851, leur fils et leur fille âgés respectivement de 17 et 18 ans. Ils se firent des pauvres une seconde famille.- Ils prêtèrent au Bon Pasteur 18000 francs, sans intérêt, pour payer les dettes anciennes en partie et firent don de 10.000 francs pour entreprendre la construction nouvelle. Le 18 juin, la première pierre fut posée par Monsieur et Madame de Givenchy.

La même année, le Comte du Tertre, le fondateur et le grand bienfaiteur de l'œuvre mourut sans avoir pu réaliser le projet de construction d'une chapelle dont il avait déjà plusieurs fois parlé. Sur son lit de mort, il se consola probablement en pensant que Monsieur et Madame de Givenchy le remplacerait dans sa généreuse protection, et ces derniers firent la même année, un autre don de 4.000 francs. La sous-préfecture de Saint-Omer et la municipalité continuèrent leur bienveillance et le conseil municipal alloua même à la maison une somme de 1.000 francs par an sur son budget.

Entre 1853 et 1856, un certain nombre d'évènements eurent lieu. Saint-Omer, en 1853, fut frappé par le choléra qui fit en ville et à l'hôpital beaucoup de victimes, mais le Bon Pasteur fut, lui, entièrement épargné. La même année, l'administration pénitentiaire confia aux sœurs du Bon Pasteur de Saint-Omer, la garde des jeunes détenues de la région. Elles arrivèrent au nombre de 50 environ, et formèrent une seconde classe de pénitentes, distincte de l'ancienne, et pris le nom de classe de Sainte Marthe. En 1856 fut nommé le premier aumônier de la maison. Jusque là, les sœurs

et les enfants avaient leurs confesseurs choisis parmi le clergé de la ville et la messe était dite chaque jour par un professeur du collège Saint Bertin. Le choix de l'évêque s'arrêta sur monsieur l'abbé Létendard qui était précédemment confesseur des pénitentes et vicaire de la paroisse Saint Denis. Cette même année 1856, l'on acheta un terrain contigu au couvent pour l'érection d'une chapelle. L'on s'était contenté jusque là d'une chapelle provisoire. Le jour où il apprit cette nouvelle, Monsieur de Colbert apporta la quittance de 3.000 francs que lui devait la communauté et exprima le désir que cette chapelle soit placée sous la protection de l'Immaculée Conception. Cette même année, en 1856 eut lieu l'établissement des Sœurs Madeleines. L'on fit l'acquisition de six maisons, situées rue de Thérouanne, l'on restaura ces maisons et on les adapta à l'usage dont on les destinait. Au mois de mai, les 10 postulantes, s'y rendirent en procession. Ce lieu pouvait recevoir environ 30 sœurs Madeleines. Qui sont-elles ? Des religieuses converses, donc employées aux tâches domestiques, toutes d'anciennes pensionnaires de l'institution, ne pouvant pas dans l'Ordre du Bon Pasteur, accéder au statut de religieuses. Les postulantes Madeleines sont vêtues d'une bure marron et les confirmées, de noir. Elles confirment leurs vœux chaque année par écrit, sur un cahier registre : « j'ai confirmé mes vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, de zèle des âmes, ce jour de Sainte Madeleine, le 22 juillet 18..., au nom du Père et du fils et du Saint Esprit et en l'honneur de la très Sainte Vierge. Amen. Sœur Madeleine de Sainte Marie.... (suit, son nom en profession) », en signature.

Entre 1857 et 1859 eut lieu la construction de la chapelle. C'est Monsieur le Curé de Saint Denis qui vint solennellement poser la première pierre et, l'année suivante, le 24 juin, à la fête de Saint Jean Baptiste, Monseigneur en faisait lui-même, la bénédiction. La même année, dans un terrain rester libre, à côté de la chapelle l'on bâtit aussi la maison de l'aumônier. Jusque-là l'aumônier du Bon Pasteur était en même temps chargé de la prison, mais en 1859, il resta uniquement attaché à la maison. Monsieur de Givenchy mourut la même année. En souvenir de son mari défunt, Madame de Givenchy donna la cloche de la chapelle et consentie à en être la marraine. Les noms de son mari y furent gravés à côté des siens.

C'est en 1862 que Mère de Sainte Eulalie quitta la communauté de Saint-Omer pour prendre la gouvernance du Bon Pasteur d'Arras. Au moment du départ de Mère de Sainte Eulalie, le nombre des pénitentes s'élevait à 220 en y comprenant celui des détenues. 450 personnes, toutes catégories confondues représentait le nombre d'habitants de la maison. Ce fut, je pense l'un des chiffres les plus élevés que connu la maison du Bon Pasteur de Saint-Omer.

Il ne reste plus qu'à Mère Marie de Saint Théodose, de son nom de famille Ouvrard, la Supérieure remplaçante de Mère Marie de Sainte Eulalie, qui sera Supérieure de décembre 1862 jusqu'au 29 janvier 1868, à acheter une grande maison, côté rue Sainte Claire pour y installer les enfants de la Classe de la Préservation. Le Bon Pasteur l'acheta à monsieur et madame Potterie, pour la somme de 112.500 francs, somme très importante pour l'époque. Mal conseillée, Mère Marie de Saint Théodose donna son engagement. Elle fut remplacée par mère Marie du Mont Carmel de son nom de famille, Clavier, supérieure de 1868 jusqu'au 19 février 1886. Elle due honorer le contrat qu'avait engagé la précédente supérieure en signant l'acte de vente le 23 avril 1868. Cette dernière croula sous les dettes et due faire un emprunt. Elle était dans l'impossibilité de payer les 112.500



francs. Elle fut autorisée à faire un emprunt de 90.000 francs, par un décret du 10 avril 1869, signé de Napoléon III, empereur des français, autorisant l'hypothèque du monastère en garantie. Cette dette avec les intérêts greva le budget de l'institution. La congrégation fit donc une souscription, grâce à la protection de Monseigneur Lequette, de Madame de Givenchy et de Monsieur Colbert, les bienfaiteurs infatigables de l'œuvre. L'on réussit à amortir une partie de la dette, mais des charges bien conséquentes restaient encore. Mais à cette époque, tout alla très mal, puisque les ressources que fournissait la charité privée diminuèrent au lieu de s'accroître à la vue d'une dépense que plusieurs jugèrent exagérée et imprudente. De plus on se reposa sur des subventions, fort modestes, que faisait le gouvernement à la maison par la présence de 94 détenues. La cherté des vivres vint s'ajouter à toutes ces circonstances. Aussi, la maison connut des moments bien douloureux et la nouvelle supérieure, bien des angoisses dont il est difficile d'en mesurer l'importance.

C'est cette même année, en 1868. Le 24 avril, que mourut, à Angers, la Vénérable Mère Fondatrice du Bon Pasteur, sœur Marie de Sainte Euphrasie Pelletier.

Puis les circonstances allèrent de mal en pire. En 1870, la guerre ne vint pas jusque Saint-Omer, grâce à la victoire de Bapaume, la ville fut épargnée, mais le Bon Pasteur servit à accueillir quelques blessés et un grand nombre de soldats mourants de faim et manquant de tout, reçurent les soins les plus pressés. Mais durant ces événements, les grands magasins parisiens qui fournissaient le travail des pensionnaires, principal revenu, manqua complètement. Cependant, Le nombre de pensionnaires ne diminua pas et Madame de Givenchy décréta : « Je donnerai jusqu'à la fin le pain qui sera nécessaire. » La situation pécuniaire était plus précaire que jamais, et elle le devint encore davantage lorsqu'une épidémie de typhus vint enlever les 8 belles vaches laitières et les deux génisses qui étaient la grande ressource et toute la fortune du Bon Pasteur.

En 1885, les jeunes détenues furent retirées du jour au lendemain à la responsabilité du Bon Pasteur et l'Indépendant du Pas de Calais raconte dans son numéro du 21 juin 1885, ce qu'il appelle une infamie : «...Ce fut une scène navrante. Tout le monde pleurait. Les pauvres enfants sanglotaient, se jetaient au cou de leurs maîtresses en larmes, plusieurs tombaient évanouies. Une foule nombreuse et réprobatrice s'était massée aux abords du Bon Pasteur. » La Mère Marie du Mont Carmel affectée par ce brutal retrait meurt le 24 janvier de l'année suivante. Mais auparavant, elle a été remplacée à la gouvernance de la maison de Saint-Omer par mère Marie de Sainte Mathilde, Delbois, supérieure de 1886 à 1907. Le jubilé de la maison eut lieu le 25 juillet 1895 en présence de Monseigneur Williez. A cette occasion, les pénitentes jouent un grand drame, « la reine Mathilde » devant 450 spectateurs. Mais les dettes énormes restaient à payer, et les travaux effectués pour les Grands Magasins de Paris, ceci afin de ne pas concurrencer les lingères de la ville, étaient loin d'être suffisamment rémunérateurs. Elle eut l'idée d'y joindre le blanchissage et le repassage du linge. Elle fit installer un double atelier parfaitement aménagé et les sœurs tourières s'en allèrent à travers la ville, conduisant la modeste voiture que tous les audomarois eurent à

connaître. Et l'entreprise réussit. Sans être suffisant pour combler les dettes, la misère en fut rendue moins redoutable et les inquiétudes du lendemain moins insupportables.

Du 25 juin 1907 au 5 août 1919, la maison sera dirigée par Mère Marie de Saint Hippolyte, née Van Bilsen. Elle devra affronter cette période rendue difficile par la laïcisation, mais surtout, gouverner le monastère durant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale. Durant cette guerre 14-18, l'institution abrite 400 personnes. Une aide est apportée aux soldats, confection de lainages et, blanchissage de linge. Les 6 et 13 juillet 1918, les filles sont évacuées vers le sud lorsque l'offensive allemande et les bombardements menacent Saint-Omer.

Durant la seconde guerre mondiale, plusieurs bombes tombèrent sur le monastère du Bon Pasteur, lors du bombardement alliés du 13 mai 1943, parmi la quelque centaine qui tombèrent sur Saint-Omer et principalement dans les environs de la rue d'Arras 6 à 7 obus tombèrent sur le bâtiment des pénitentes, mais également dans les jardins faisant une dizaine de blessées mais surtout 9 mortes parmi les religieuses et les pensionnaires. L'une d'elles raconte : « - Le 13 mai 1943, vers 15h15, j'étais en coupure de l'après-midi et depuis que j'étais arrivée, je ne m'étais pas lavé les cheveux- depuis juin 42-, j'avais demandé à ma voisine qui était au tricot, si elle ne pouvait pas venir avec moi au lavoir pour chercher de l'eau chaude pour me laver les cheveux. Nous avons pris une brouette et nous avons rapporté de l'eau dans un baquet. À ce moment là, nous avons entendu des avions qui arrivaient en rase-motte. Au moment où nous avons déposé l'eau dans la brouette, j'ai senti sous mes pieds le sol trembler. J'avais lu, lorsque j'étais à l'école, un prospectus sur la conduite à tenir en cas de bombardement aérien. Je savais que si ça commençait à trembler sous mes pieds, il fallait se coucher dans l'encoignure d'une porte, car en cas d'effondrement, le chambranle me protégerait. C'est ce que j'ai fait et tout est tombé autour de moi et la porte m'a protégé.

Une bombe est tombée sur la brouette. Plus de brouette. Il y avait des religieuses dans la cour de récréation. L'une d'elle a été coupée en deux et les morceaux de son abdomen étaient éparpillés sur les groseilliers. » Suite à ce bombardement, nous avons pris peur. Beaucoup de nos bâtiments étaient détruits, il y avait une panique pas possible, je suis sortie dans la rue, des gens rentraient et évacuaient les morts et les blessés. Tout le monde était affolé. Le soir, nous avons réussi à dormir dans notre dortoir, côté Grande Classe. Ensuite, nous avons été évacuées vers d'autres monastères du Bon Pasteur. Nous avons pris la direction de la gare de Saint-Omer, à pieds et en rangs. Pour ma part, j'ai été accueillie au Bon Pasteur de Reims et je suis repartie à Saint-Omer le 6 août 1945. Les travaux n'étaient pas encore avancés, nous avons été accueillies dans les locaux des sœurs Madeleines. »

De 1845 à 1968, ce sont 18 supérieures qui vont se succéder. Parallèlement, 14 aumôniers y seront nommés.

Il y eut un miracle au Bon Pasteur de Saint-Omer, miracle reconnu par le Vatican. En 1925, le samedi saint une sœur Madeleine, la sœur Madeleine Marie de Sainte Euphrasie Olive, atteinte d'un horrible lupus nasal qui l'a complètement défigurée est visitée sur son lit d'hôpital par l'esprit de Mère Marie Euphrasie Pelletier. Elle est au plus mal. Elle se réveille avec un nouveau nez.-N.E.Z.-. Ce miracle va contribuer à la canonisation de la Bienheureuse Mère Marie Euphrasie Pelletier en 1940. Rappelons que pour être canonisée, il faut la condition nécessaire mais pas suffisante d'avoir inspiré deux miracles, ce qui fut incombé à la supérieure fondatrice, qui devient Sainte Marie Euphrasie Pelletier, par le miracle de Saint-Omer et celui de Louisville, en Louisiane dans une situation analogue.

Alors, me direz-vous, comment vit-on à l'intérieur ? À l'époque, personne ne le sait. Derrière le cloître : le mystère !

Selon la Mère Supérieure qui gouverne le monastère, les modes de vie et les ambiances se modulent très légèrement car la règle est présente et elle s'impose à chacune : religieuse ou pensionnaire. Toutes cloîtrées !

L'on peut toutefois dessiner un profil de vie permanent durant les 100 premières années (1845-1945), période où les grandes mutations sociales, techniques et médicales sont peu perceptibles et certainement encore moins à l'intérieur du cloître. L'on notera aussi que le Bon Pasteur de Saint-Omer est un Bon Pasteur pauvre et que toutes les dettes accumulées au cours des 25 premières années vont être difficiles à éponger, en sachant que les principales ressources proviennent du travail des pensionnaires, variables selon les années, mais toujours supérieures à 50% des revenus, et ce, jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale.

La porte et le hall d'entrée s'appelle le tour, et jusqu'en l'an 2000, ce vocable est resté tenace, malgré les nombreuses campagnes incitatrices ayant pour but le changement de cette dénomination. Deux religieuses du Bon Pasteur sont habillées de noir, ce sont les sœurs tourières. Elles sont responsables de l'accueil et elles ont la possibilité de sortir. Ce sont elles, par exemple, qui vont aller chercher la fille chez elle et qui vont accomplir les démarches administratives, médicales et commerciales. Y a-t-il eut un tour matérialisé par un meuble au Bon Pasteur de Saint-Omer ? Il n'en a été trouvé de trace nulle part. C'est possible, mais pas certain. Mais par contre, ce qui est sûr, c'est que l'entrée du Bon Pasteur a servi à déposer les enfants abandonnés.

À l'intérieur du Bon Pasteur, la vie est réglée de façon très complexe. Il y a d'abord le cloître où vivent les religieuses, selon les époques, elles sont entre 15 et 50. Elles sont vêtues de blanc. Dans un secteur avec bâtiment et cour particulière, la Grande Classe ou classe des pénitentes, elles sont entre 150 et 220 ; dans un autre secteur, la petite classe ou classe de la Préservation, elles seront entre 60 et 120 et d'une façon générales, elles sont plus jeunes, mais il y a aussi des adolescentes. Cette catégorie d'enfants a aussi son bâtiment et sa cour particulière. Mais il y a un deuxième cloître distinct de celui des religieuses, c'est le cloître des sœurs madeleines, elles suivent la règle sévère de sainte Thérèse d'Avila, c'est-à-dire la règle la plus stricte des carmélites. Leur

création à Saint-Omer remonte à 1853. Elles seront entre 15 et 40. Pendant 32 ans, de 1853 à 1885, une deuxième classe de pénitentes, rappelez-vous, les détenues, c'est la classe Sainte Marthe. L'internement est décidé par les tribunaux correctionnels de notre région. Leur effectif va de 48 à 94 détenues.

Comment entre-t-on au Bon Pasteur ? Les causes de placement sont multiples. L'on place les jeunes filles souvent par correction paternelle, d'où l'appellation courante de maison de correction. L'on place pour vagabondage, c'est-à-dire les enfants et les jeunes filles ayant quittés le domicile parental où ils étaient livrés à eux-mêmes. L'on place pour de menus vols, ici un gâteau dans une boulangerie, là un poisson à l'étalage, ici une gayette de charbon, des vols utilitaires et surtout alimentaires... Mais l'on place surtout les filles pour des situations ou des délits ayant un rapport avec les mœurs, inceste découvert par la mère ou l'entourage, mœurs légères avant le mariage et toute la panoplie des situations qui troublent l'ordre public et sont des atteintes à la morale, avec la même vigueur dans un état royaliste, bonapartiste et/ou républicain. Ces cas constitueront l'effectif de la grande Classe ou classe des pénitentes. Et il ne faut pas oublier les enfants trouvés ou abandonnés, qui eux seront pris en charge dans la petite classe, ou classe de la préservation.

Il, n'y a pas de dossiers individuels. Les premiers dossiers apparaissent dans les années 1920.

Lorsque l'on entre au Bon Pasteur, l'on quitte son nom de famille, son prénom et l'on prend un prénom d'emprunt ; de ce fait, aucune n'a le même prénom. Elles récupèrent leur vrai prénom et leur nom à la sortie. Les deux raisons invoquées en sont : l'incognito et surtout la volonté de provoquer un changement radical des anciens modes de vie et des mauvaises habitudes.

Le lever s'effectue à 5h15, été comme hiver et pour tous les âges. Le lit est composé de quatre planches. Le sommier, 4 planches également, mais horizontales ! Et une paille sert de matelas, elle est souvent pleine de punaises. À certaines périodes, un temps est réservé, un certain jour de la semaine, à la chasse aux punaises. Une bougie éclaire en permanence le dortoir. L'électricité entrera au Bon Pasteur dans les années 1930. Il n'y a pas de toilettes mais un baquet dans un coin du dortoir et, sur le baquet, deux planches. Cela servait de « petit coin ». Chaque matin, à tour de rôle, dès 12 ou 13 ans, deux pensionnaires devaient vider cette tinette nauséabonde.

En 1931, une pensionnaire raconte : « Ce matin là, avec ma compagne Jeannette, nous sommes allés la vider, cette tinette. Mais nous avions prévu notre coup et juste devant la porte de la chambre de mère de Sainte Eudoxie, notre Première Maîtresse, sur le palier, je dis : « un, deux, trois », et nous renversons la bassine pleine. Mais notre comédie, pour plus de véracité, avait besoin d'être figolée. Alors, nous nous sommes mis à pleurer de concert, pour avoir l'air contrit. Comme punition, nous avons eu un bonnet noir sur la tête, pendant un mois ». C'était un petit bonnet, attaché sous le cou, qui désignait les indisciplinées du moment.

Pour la toilette du matin, toutes les filles se lavent, ou plutôt de débarbouillent, avec les mains, dans une autre bassine qui se trouve de l'autre côté du dortoir. Il n'y a pas de toilette intime.

Il n'y a pas de chauffage. Celui-ci sera installé en 1935. L'hiver, l'eau est glacée. Il n'y a pas de poêle dans les dortoirs. Comme sous-vêtement, elles ont une culotte fendue qui est changée tous les 15 jours et dessus, une petite robe avec une blouse grise, de gros mi-bas de coton souvent très rapiécés, et l'hiver, des galoches. L'été, elles se chaufferont avec des sabots de bois. Pour sortir, elles portent un uniforme, une robe noire avec un col blanc, un chapeau.

L'été, une fois par an, vers le 14 juillet, elles peuvent se baigner. Dans une cave, elles se lavent à tour de rôle dans une baignoire en zinc remplie d'eau chaude. Le bain est pris avec une chemise. Les cheveux sont aussi lavés une fois par an. Il y a souvent des poux et le peigne fin est passé tous les jours.

Tous les déplacements collectifs à l'intérieur s'effectuent en rangs. Le manque d'hygiène laisse flotter certaines odeurs et, pour monter les escaliers, il est prudent d'être dans les premiers rangs mais surtout pas la dernière.

À 5h45, au son de cloche, c'est la messe, chaque sous-groupe se rend à la chapelle pour la messe journalière, en rangs par deux. Aucun ne se croise ni ne se rencontre. La chapelle est en forme de croix. Le chœur avec l'autel d'où l'aumônier officie, se trouve au centre et est entouré de claustras dont les alvéoles sont de petits carrés. Ces claustras sont en bois. L'aumônier ouvre une petite trappe afin de distribuer la communion. L'ambiance de la messe est très recueillie. Mais beaucoup de petites s'endorment pendant l'office et l'on voit les petites têtes basculer sur le côté. Parfois l'une tombe en s'endormant. (L'intérieur de la chapelle sera entièrement modernisé et rénové en 1958. Les claustras ayant été supprimés quelques temps auparavant, un nouvel autel en marbre sera installé lors d'une cérémonie, le 18 février 1959.)

Après la messe, c'est le petit déjeuner qui est composé d'une tranche de pain sec et d'un liquide chaud confectionné avec de l'eau et de l'écorce de cacao où de l'ersatz de café, avoine grillée ou chicorée, liquide qui à peu de goût. Le beurre et même le saindoux sont trop chers et absents de la table. La margarine fait son apparition dans les années 30. Après quoi quelques minutes de récréation pour permettre d'aller faire la queue aux toilettes. Après, dès 13 ans, chacune a sa tâche. C'est-à-dire que l'on lui donne dès 8 heures, le travail qu'elle aura à faire pour la journée. Avant 9 ans, les tâches consistent uniquement en tâches ménagères. À 8 heures, les différentes activités commencent. La scolarité obligatoire amène progressivement les jeunes jusque 13 ans à aller à l'école interne. Auparavant, l'enseignement est uniquement celui de la religion. C'est au début des années 1930 qu'est mise en œuvre la scolarité par l'enseignement général, et en 1935, plusieurs certificats d'études sont passés avec succès. Mais il faudra attendre 1952 pour l'installation de salles de cours spacieuses où, outre l'enseignement général, de l'enseignement professionnel sera dispensé. Pour les grandes, après 13 ans, tous ces temps sont consacrés à « notre tâche ». Il s'agit au 19<sup>ème</sup> et durant la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, nous l'avons vu, principalement de travaux de couture pour les grands magasins parisiens, puis, blanchissage et repassage pour l'agglomération audomaroise.

Le midi une soupe, c'est-à-dire de l'eau marron dans laquelle des légumes avaient cuit, avec du pain qui trempait dedans. Après, il y avait une sorte de ratatouille de légumes dans laquelle il y avait beaucoup de carottes, du chou, des navets et c'est tout. Il n'y a pas de dessert de façon habituelle. Il y avait parfois de la viande pour les grandes fêtes. La cuisine confectionnait alors une sorte de pâté, de grands blocs rectangulaires composés surtout de viande et de pain. Lorsque la saison le permettait, l'on distribuait un fruit par semaine, le dimanche soir, soit une pomme, soit une poire, avec le même liquide à base d'ersatz de cacao avec une tranche de pain. Les repas se prennent en silence, toutes les tables sont étroites et alignées sur plusieurs travées, toutes les pensionnaires sont tournées du même côté, face à la 1<sup>ère</sup> Maitresse, ou une autre religieuse, qui lit une histoire pieuse – vie de saints, lectures religieuses, récits de missionnaires -, ceci, jusqu'aux années 40. Pour le goûter, une tranche de pain avec de l'eau et le soir, c'est une soupe et une tranche de pain.

Les mauvaises récoltes avaient une influence déterminante sur la qualité des repas, et à l'intérieur comme à l'extérieur, les plus indigents, ceux qui vivaient de la générosité publique, étaient les premiers touchés, et ils étaient en nombre à Saint-Omer.

Mais aussi, le Bon Pasteur de Saint-Omer est un Bon Pasteur pauvre et les filles s'en sont aperçues après l'évacuation de mai 1943 où elles ont été reçues dans les monastères du Bon Pasteurs des provinces environnantes. Entre autre l'une d'elle raconte qu'au Bon Pasteur de Reims, la vie y est plus agréable. L'établissement est plus ouvert, l'on y mange mieux, l'on sort en ville etc...

Durant ce siècle, les sorties sont quasi inexistantes. Rappelons que nous sommes dans un couvent et que la pédagogie qui prime dicte que le mode de vie des pensionnaires doit se calquer sur les règles qui régissent la vie des religieuses. À l'exception de l'enterrement d'une compagne où d'une cérémonie religieuse d'importance, il n'y a pas de sortie.

Pendant ces 100 ans, au Bon Pasteur, comme partout, l'on meurt beaucoup et la mortalité infantile est sûrement plus importante dans un univers communautaire. Les épidémies font des ravages, la tuberculose, le choléra, la petite vérole, les fièvres et la grippe appelée au 19<sup>ème</sup> siècle, l'influenza. À certaines périodes, plusieurs enfants meurent chaque semaine. Une salle est réservée comme chambre mortuaire.

La discipline durant les tâches était concrétisée par les heures de « modestie ». Cela consistait à baisser les yeux pendant des heures sans les lever de son ouvrage. Certaines se fabriquaient des visières en carton qui leur permettaient de se fixer sur leur tâche sans être dérangées. Parfois, lorsque l'une ou l'autre s'en sentait capable, elle faisait « un jour de fidélité ». Le but était ce jour là, de faire tout son possible pour être proche de la perfection. Tous les déplacements collectifs s'effectuent en rangs, et dans ces rangs comme dans l'église, c'est « le grand silence », c'est-à-dire pas un mot et le minimum de bruit. Dans le réfectoire et ailleurs, c'était le silence.

Pour les punitions et les récompenses, me demanderez-vous ?

Pour les punitions, elles doivent être proportionnées au manquement. Mère Pelletier recommande, dans ses entretiens, chapitre III, de ne jamais punir toute une classe à la fois,

car la punition va atteindre des innocents et porter au mécontentement et à la révolte. Les qui méritent la répression la plus sévère sont :

- Les fautes contre l'autorité, les critiques graves, les injures à l'adresse des maîtresses, les résistances publiques.
- Les fautes contre la charité, les disputes violentes, les reproches humiliants, les faux rapports.
- Les encouragements à la révolte ou à d'autres fautes notables.
- Les fautes contre les mœurs. Mais dans ce dernier cas : « gardons-nous de perdre la réputation d'une enfant et de causer un scandale en rendant public un acte connu de nous seules »
- Les fautes qui dénotent une impiété scandaleuse, les profanations, les blasphèmes proférés à haute voix.

Comme punition, autre que le bonnet noir et les tours de cour avec un drap souillé sur la tête, il y avait aussi, l'enfermement isolé. Certaines en étaient contentes parce que, pendant ce temps-là, elles ne travaillaient pas. Parfois la punition se confond avec l'expiation des fautes, des siennes ou celles des autres : c'est à genoux, les bras en croix, c'est également couchée par terre, les bras en croix. Cela dans l'église, peut signifier aussi la reconnaissance ou la compassion pour la passion du Christ, voire un remerciement. La miraculée du Bon Pasteur de Saint-Omer, sœur Olive s'est exposée de cette sorte, pendant toute une messe d'action de grâce, après que son lupus nasal eût été déclaré miraculeusement guéri.

Pour les récompenses, ce sont les bons points, les bonnes notes. C'est la note mensuelle donnée en présence de la Mère Supérieure avec octroi d'un prêt de livre. Dès les années 1950, les points rapportent un petit pécule que l'on peut dépenser à la procure, de l'élastique ou du fil pour réparer les vêtements, du savon, du dentifrice, un peigne, de l'eau de Cologne, des produits d'hygiène essentiellement. Mais c'est aussi un certain nombre de prérogatives, accession à de petites responsabilités, valorisation de la conduite exemplaire. Deux mots pour parler des consacrées. Dans les classes des préservées et des pénitentes, les jeunes filles les plus ferventes deviennent volontairement les aides et les associées de leur maîtresse. Sous le nom de consacrées, elles s'engagent solennellement à maintenir et à répandre autour d'elles l'esprit de piété et de soumission. En 1898, à Saint-Omer, elles sont au nombre de vingt.

Bien entendu, la sortie en fin de séjour pose problème car l'on ne peut à la fois former des filles à la vie monastique et, en même temps, les préparer à leur sortie dans le monde. Il y a donc là

une incompatibilité. La sortie d'Yvette en 1946 l'illustre très bien. Cependant, elle a réussi à bien mener sa barque. Je la cite : « Je sors définitivement du Bon Pasteur avec mon père, il me demande de passer avec lui rue de Valbelle car il avait un chantier et des ordres à donner à son ouvrier. L'ouvrier descend de l'échelle, et lorsque cet homme m'a vue, il m'a regardée d'un air ahuri. J'avais passé la porte depuis dix minutes et je rencontrais l'homme de ma vie. Mon père parlait avec lui, il avait 21 ans. Il habitait au-dessus de chez nous. Ce jour-là, j'ai connu réellement mon père, ma belle-mère, mon oncle, mon mari et son frère. Lorsque j'ai vu mon mari pour la première fois, c'est incroyable, mais je savais que c'était lui ! Et j'ai fait ma vie avec René et nous avons eu cinq enfants en six ans. Maintenant, j'ai 14 petits-enfants et 7 arrière-petits enfants. »

D'une manière générale, les plus méritantes sortent avec un petit trousseau, puis après 1946 avec un petit pécule.

La sortie est souvent reculée le plus possible. « Autant l'arrivée d'une jeune fille nous réjouit, autant son départ nous afflige... un départ est toujours un malheur... (Règles pratiques, p. 229.). Ceci s'explique car la communauté pense que le travail d'éducation n'est jamais terminé.

L'évolution du Bon Pasteur de Saint-Omer s'amorce avec l'arrivée de l'électricité dans les années 20, puis en 1935, le chauffage central et l'eau courante font leur apparition. C'est à cette période également qu'une véritable scolarité est entreprise. Après la guerre 39-45, les choses s'accroissent et l'on peut parler de transformation, voire de révolution. Cette évolution suit les grandes mutations de notre société. Auparavant la vie y était dure et souvent impitoyable et l'éducation était en harmonie avec les valeurs de l'époque et il ne nous est pas possible de juger les méthodes de jadis avec notre regard de 2006. N'oublions pas que la psychiatrie et la psychologie sont des sciences humaines récentes et n'ont influencé l'éducation spécialisée qu'à partir de la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Les découvertes modernes, l'électricité, les communications, les transports mais aussi l'évolution de la médecine, vont bouleverser les modes de vie.

Il en va de même pour expliquer l'évolution de la situation des religieuses du Bon Pasteur ; les grands courants sociaux vont aussi s'appliquer à leurs réalités. Durant les deux décennies 40 et 50, les formations se mettent en place : infirmières, assistantes sociales, éducateurs. Des religieuses s'inscrivent dans ces premières formations et vont apporter de nouveaux concepts éducatifs dans les établissements.

Dans notre région, il y a 100 ans, toutes les éducatrices étaient des religieuses. Il y a 50 ans, la grande majorité des éducatrices était des religieuses. Il faut aussi rappeler que la première école d'éducateurs à ouvrir dans le Nord est une école d'éducatrices et que les premières promotions sont composées essentiellement de religieuses. C'est l'école de la rue Dantin, à Lille qui ouvrira en 1950. C'est l'école de la catho qui deviendra en 1968, l'école d'éducateurs spécialisés. Le premier homme entrera dans cette école en 1965.

Mais comme dans beaucoup d'ordres religieux, les vocations vont s'y raréfier, et la congrégation doit laisser la poursuite de l'œuvre à des laïcs. Elle remet les clés de la maison à une association : l'A.S.R.L. (Association d'Action Sanitaire et Sociale de la Région de Lille), et le 1<sup>er</sup>



septembre 1968, Monsieur Pierre Boyer sera le 1<sup>er</sup> directeur du tout nouveau Centre d'Observation et de Traitement Anne Frank.

Pour conclure, voici ce que j'ai retenu des valeurs inculquées au Bon Pasteur de 1845 à 1945. Ce sont, dans l'ordre :

- La religion, le premier but est de sauver les âmes.
- La morale, au quotidien, toute la vie est organisée pour que les individus soient en harmonie avec la vie au sein de la communauté.
- Le travail, et non la formation professionnelle : « il faut inspirer à ces enfants pauvres l'amour du travail et les rendre habiles à l'ouvrage ».

Je dis aussi, mon profond respect pour cette œuvre accomplie, en sachant que les pionniers de toutes sortes n'ont jamais le bon ni le beau rôle.

Souvent, certains les stigmatisent, mais ils ont été novateurs indispensables en leur temps et nous leur devons beaucoup de ce que nous sommes.

Je vous livre également cette pensée du pédagogue Houwer Mulock qui écrivait en 1954 :

« Celui qui connaît l'histoire de nos institutions et leur développement actuel sait que tout repose sur les fondements antérieurs, et que ceux-ci de quelque façon que ce soit, nous restent indispensables pour la compréhension du présent et la préparation de l'avenir.

Paul Charonnat

